



L'an mil huit cent sept le vingt cinq du mois de juin
 pardevant nous maire officier de l'Etat civil de la commune
 de Wizernes département du pas de Calais Canton de lumbre
 Sont comparus pierre joseph petrez agé de quarante cinq
 ans pere de la defunte et celestin joseph petrez oncle
 agé de trente six ans tous deux menager domicile a wizernes,
 lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui trois heures du
 matin françoise sophie petrez agée de dix huit jours
 fille legitime de pierre joseph petrez et de marie françoise
 godart est decédé en la maison de son pere sise audit
 wizernes, et les declarants ont déclaré n'avoir jamais su signer
 après que lecture du present acte leur a été faite

LjCleuet